juristudiant
forum des étudiants en droit

# la flagrance

Par **nono40100**, le **29/03/2009** à **12:27**

bonjour

voila j'ai comme sujet : "définissez la flagrance à partir des arrêts suivants".

Ce qui me gêne c'est l'énoncé : "définissez la flagrance", sachant que je dois faire deux parties avec deux sous parties.

Ainsi faut-il entendre par "la flagrance" enquête de flagrance et donc parler des actes d'enqûete dans mes parties (pouvoirs coercitifs) ou dois je seulement parler de ces actes dans l'intro, et ainsi consacrer mes parties à la définition de la flagrance, cad à savoir comment cette flagrance est caractérisée (gravité de l'infraction, critère temporel, critère de l'apparence, les difficultés rencontrées ). J'avoue que j'ai du mal a trouver un plan dans ce dernier cas :-( Image not found or type unknown

PS : les arrêts en question
- Criminelle 21 juillet 1982 : http://www.easydroit.fr/jurisprudence/C ... in/C69811/
- Criminelle 9 janvier 2002 : http://www.easydroit.fr/jurisprudence/C ... in/C85528/
- Criminelle 11 juillet 2007 : http://www.courdecassation.fr/jurisprud ... 10697.html

merci de votre aide

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés